

> CLASSEMENT INSPECTION

RÉUSSISSEZ VOTRE NOUVEAU CLASSEMENT :
COMMUNES ET OFFICES DE TOURISME

VOS ENJEUX

- Connaître la procédure et les enjeux de la nouvelle classification des offices de tourisme et/ ou des stations classées de tourisme
 - Définir son positionnement et choisir son classement
- Préparer sa structure et ses équipes
- Travailler sur la base du plan d'action mis en place avec le consultant
 - Engager les actions nécessaires pour la mise en conformité
- Disposer d'un dossier finalisé prêt à être déposé auprès des instances

LIVRABLES OPÉRATIONNELS

- Tableaux, modèles, pièces et outils nécessaires au dossier
 - Référentiel complété
 - Plan d'action détaillé avec les actions à entreprendre
 - Détail des pièces à fournir auprès de différents services
- Fiche par critère avec collecte exhaustive des pièces demandées
 - Dossier finalisé

NOTRE MÉTHODOLOGIE

- Contact préalable avec élus, responsables et personnes ressources
- Intervention sur site avec assistance à la préparation de l'ensemble des pièces obligatoires
- Définition des actions et des priorités

MOYENS DÉVELOPPÉS

- Une équipe de consultants experts
- Une connaissance des textes réglementaires
- La maîtrise des outils et pièces demandés
- Un conseil adapté pour un positionnement stratégique

POUR QUI ?

- Offices de tourisme,
- Communes,
- Stations de tourisme

EXEMPLES DE RÉFÉRENCES

- Chatellaillon-Plage,
- Royat Chamalières,
- Pornichet,
- Palavas les Flots,
- Office de tourisme de Poitiers...

ORDRE DE BUDGET

- De 5 000 € à 20 000 € HT